

Projet de compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Institut Thomas More France du 28 juin 2023

La réunion se tient au château de Rixensart, rue de l'Eglise, 40, 1330 Rixensart, Belgique.

Le Président, Christian Boon Falleur, remercie Charles-Adrien de Mérode pour son accueil amical dans le si beau cadre de Rixensart.

Le Président, Christian Boon Falleur, ouvre la séance à 18h, vérifie et constate que les convocations ont été valablement adressées, selon les termes de l'article 18 des statuts. La liste des présences est établie.

Le Président nomme le bureau : Jean-Thomas Lesueur, secrétaire, Aymeric de Lamotte, scrutateur. Il procède à la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2022

Le Président présente et commente le compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022 (*annexe 1B*).

Le compte-rendu est approuvé.

2. Discussion et approbation du rapport d'activité 2022

Jean-Thomas Lesueur présente le rapport d'activité 2022 (*annexe 2*) et commente l'ensemble des activités réalisées, les retombées médias, les activités Internet et les activités marquantes de l'année.

Le rapport d'activité 2022 est approuvé.

3. Discussion et approbation des comptes (bilan et résultats) et du rapport financier 2022

Comptes Institut Thomas More France

Le Président présente et commente les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2022 (*annexe 3F*).

Les comptes de l'Institut Thomas More France pour l'exercice 2022 sont approuvés.

Rapport financier (comptes consolidés)

Le Président présente et commente le rapport financier 2022 (*annexe 4*).

Le rapport financier 2022 est approuvé.

4. Discussion et approbation du budget prévisionnel 2023

Jean-Thomas Lesueur présente et commente le budget prévisionnel 2023 (*annexe 4*).

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé.

5. Nomination statutaire : nomination d'un nouvel administrateur

Le Président présente et commente la proposition de nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Mlle Nadia Everard.

La nomination de Mlle Nadia Everard comme administrateur est approuvée.

6. Discussion stratégique

Discussion libre n'appelant pas de vote.

7. Questions diverses

Pas de question.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président lève la séance à 19h.